L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 29 numéro 40, 17 octobre 2014

Un parc en vue
Page 6

AFCY : Magie, zombies, impro et photo
Page 3

J.H. Sissons : la cession n'est pas un enjeu
Page 5

Les principaux cours d'eau qui se retrouvent dans la future réserve du Parc National Nááts'ihch'oh sont la Nahanni Sud, la Little Nahanni et la Broken Skull River. À l'arrière-plan, les Monts Mackenzie.(Photo : Parc Canada)

Fêtes nationales bilingues ?

Patrimoine canadien est engagé

Le commissaire aux langues officielles a recommandé au ministère de produire des rapports d'étape sur la mise en œuvre de mesures pour célébrer dans les deux langues le 150e anniversaire du Canada. La réponse n'a pas tardé.

***Jean-Pierre Dubé** (Francopresse)*

Quelques heures après la publication du rapport annuel de Graham Fraser, le 7 octobre, Patrimoine canadien a répondu. « Je peux vous dire au nom de la ministre (Shelly) Glover, affirme l'attachée de presse Marisa Monnin, que nous reconnaissons que les communautés francophones et anglophones contribuent à la vitalité culturelle, sociale et économique de notre société. »

À preuve, écrit la relationniste : « La nouvelle *Feuille de route pour les langues officielles* est l'investissement le plus complet dans l'histoire du Canada, avec un financement de 1,1 milliard. C'est incontestable.

« Notre gouvernement est engagé à faire en sorte que les célébrations du 150e anniversaire du Canada soient mémorables pour tous les Canadiens, d'un océan à l'autre et dans nos deux langues nationales. »

L'intention de Graham Fraser était de prévenir : « Il s'agit d'une occasion de célébrer l'histoire du Canada et de se rappeler que la relation entre les Canadiens d'expression française et d'expression anglaise en est le fil conducteur. »

Le commissaire considère que, pour s'engager dans le respect de ses obligations sous la *Loi sur les langues officielles*, l'administration est plus apte à répondre à des demandes concrètes.

Pour voir leurs efforts réussir, écrit-il, les institutions fédérales doivent « établir des plans avec précaution, consulter les communautés de langue officielle susceptibles d'être touchées par les mesures envisagées et effectuer un suivi régulier des progrès. Les échecs surviennent lorsque les institutions négligent l'étape de la planification. Or, la planification nécessite l'exercice d'un leadership. »

Une recommandation de 2012-2013 pressait la ministre Glover « d'établir d'ici au 31 octobre 2014 des objectifs clairs afin de rehausser le bilinguisme dans la population canadienne et de renverser le déclin du bilinguisme chez les anglophones » avant 2017. Graham Fraser avait également demandé l'élaboration de contrôles pour connaître l'impact des coupures budgétaires sur les communautés de langue officielle.

Lecommissaire constatait aussi « que le rôle de coordination horizontale n'apparaît pas dans le budget de la *Feuille de route pour les langues officielles 2013-2018* ». Il demandait au président du Conseil du Trésor et à la ministre du Patrimoine de se doter d'ici un an « d'un nouveau cadre de gestion et de responsabilisation » pour sa mise en œuvre.

L'absence de réponse du gouvernement révélée dans le rapport annuel fait bondir la Fédération des communautés francophones et acadienne. La présidente Marie-France Kenny s'interroge : « Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

« En lisant le rapport, clame-t-elle, on a l'impression que les institutions fédérales sont laissées à elles-mêmes, tandis que Patrimoine canadien et le Conseil du Trésor ne jouent pas leur rôle de coordination.

« Quant au commissaire, signale Marie-France Kenny, il fonde beaucoup d'espoirs sur ses recommandations pour amener les institutions fédérales à respecter leurs obligations. Faut-il lui donner plus de pouvoir ? Déjà, si ses recommandations ne sont pas écoutées, il peut aller en cour. Mais les problèmes demeurent.

CLO

Suite en page 2

CLO

Suite de la une

« Ce n'est pas le commissaire qui doit faire plus, croit-elle, mais le gouvernement. La ministre Glover n'a pas l'autorité pour exiger quoi que ce soit de ses collègues. La seule personne qui a le pouvoir de faire ça, c'est le premier ministre Stephen Harper. »

Le député d'Acadie-Bathurst (NB) et grand défenseur du bilinguisme, Yvon Godin, a vécu les effets du manque de leadership sur le terrain.

« En Atlantique, il y avait quatre différents bureaux directeurs pour Ressources humaines Canada, a-t-il déclaré à la SRC. Ils ont fermé les quatre pour n'en ouvrir qu'un, à Terre-Neuve, dirigé par une personne contre laquelle j'ai été obligé de porter plainte parce qu'elle ne parlait pas un mot de français. Son assistant non plus. »

Le rapport 2013-2014 fustige les récalcitrants habituels, dont Air Canada et l'Agence canadienne des services frontaliers. Il accorde d'excellentes notes à Via Rail et à Statistique Canada. Il dresse un bilan de 476 plaintes recevables (comparativement à 415 l'année précédente), dont 282 sur le service au public et 103 sur la langue de travail.

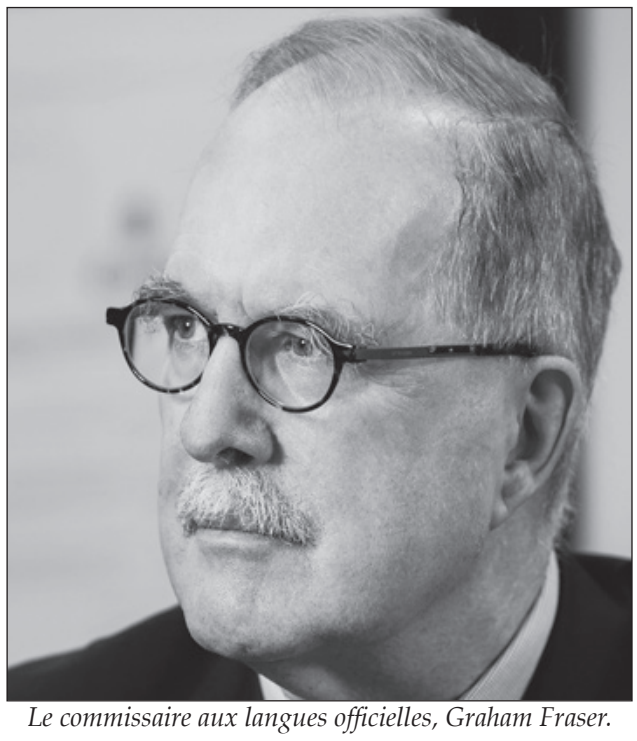

Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser.

Le Québec veut s'investir

Pour le statut, l'identité ou l'économie?

Avec un gouvernement fédéraliste à l'Assemblée nationale et deux chefs d'opposition populaires à Ottawa, les Québécois voudraient sortir de l'exil politique et constitutionnel. Qu'est-ce qui motive nos cousins?

Jean-Pierre Dubé (Francopresse)

Que distille le premier ministre Philippe Couillard derrière son discours sur l'importance pour le Québec de signer la *Loi constitutionnelle de 1982*? La professeure de science politique de l'Université d'Ottawa, Linda Cardinal, reste sur son appétit.

« Il dit que c'est important, mais qu'on peut fonctionner sans ça, que ce n'est pas prioritaire. Il n'est pas en train d'expliquer l'importance d'une plus grande reconnaissance du Québec. Ce n'est pas gagnant et ça manque de vision stratégique.

« C'est clair qu'il ne peut pas signer sans qu'il y ait quelques demandes mises de l'avant par le Québec, lance la politicologue. Mais il faudrait qu'il y ait un interlocuteur intéressé pour en parler », pour rouvrir le dossier constitutionnel.

Professeur à l'Université de Calgary, Dominique Perron estime que le discours du premier ministre est de bon augure pour la francophonie. « La peur de la souveraineté est tellement forte hors Québec. Ce fut un grand soulagement de voir le Québec changer de cap. »

Mais selon l'analyste des discours de l'énergie, la priorité de Philippe Couillard est l'économie. « Pour régler un énorme déficit, il doit travailler avec le Canada sur le plan de l'énergie. Il se dit : on reste, on va faire notre part, on laisse passer le pipeline. Les Québécois ont besoin d'une province et d'un Canada stables. » En août, Québec a adhéré à la Stratégie canadienne de l'énergie.

« Dans mon expérience, explique-t-elle, on peut parler en français dans le milieu du pétrole. On voit à Calgary une concentration du commerce en français. Les compagnies albertaines font des affaires avec le Québec et les compagnies québécoises investissent dans l'Ouest. Avec ces échanges, on peut valoriser le français comme langue de travail. »

Et de l'éducation. Dominique Perron salue « la résilience des groupes francophones de l'Ouest qui ont établi des structures scolaires en français ». Les établissements d'accueil conjugués au boom économique favorisent la migration de l'Est.

Le président de la Société nationale de l'Acadie, René Légère, reconnaît l'impact négatif de la mobilité des travailleurs des provinces atlantiques. « L'attrait de nos jeunes pour les provinces de l'Ouest est très fort. Ils partent par centaines. Juste à Fort McMurray, il y a 2 000 Acadiens. »

En même temps, il se passe « une chose extraordinaire », signale le militant culturel. Au niveau de la musique et de la littérature, « on n'a jamais reçu au Québec un accueil si chaleureux de nos artistes. Ça aide les Québécois à voir la vitalité du peuple acadien. »

La jeunesse acadienne se déplace surtout pour des raisons économiques. Dominique Perron s'interroge : « Si les gens de l'Atlantique n'ont pas peur d'aller dans l'Ouest, est-ce que ça veut dire que les besoins économiques passent avant l'identité ?

« Dans l'Ouest, la culture, c'est souvent du folklore, souligne-t-elle. Mais on prend les affaires très au sérieux et on comprend que ça peut se faire en français. Le fait français sera donc plus facile à confirmer pour les communautés dans la mesure où il y aura davantage d'échanges commerciaux dans cette langue.

René Légère s'est entretenu avec Philippe Couillard lors du CMA. « J'ai senti une volonté de multiplier les échanges entre la nation québécoise et le peuple acadien. » Les deux bénéficient d'un accord de coopération officiel aux plans culturel, éducatif et économique. « Il y a un désir de faire avancer les choses à une deuxième vitesse. »

L'Aquilon sur YouTube : www.aquilon.nt.ca

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Subvention canadienne pour l'emploi

Les gouvernements ténois et canadien ont annoncé le 9 octobre la mise en opération du programme Subvention canadienne pour l'emploi aux Territoires du Nord-Ouest. Il s'agit d'une approche axée sur les employeurs qui a pour objectif d'aider les Canadiens à suivre la formation dont ils ont besoin pour occuper les emplois disponibles. La Subvention canadienne pour l'emploi représentera jusqu'à 15 000 $ par personne au titre des coûts de formation, comme les droits de scolarité et le coût du matériel, dont un maximum de 10 000 $ au titre de la contribution fédérale.

Sécurité publique

Dans l'intérêt de la sécurité publique, la GRC de Yellowknife avertit la population de la présence à Yellowknife de Travis Casaway. Le jeune homme a été condamné dans le passé pour assaut sexuel et assaut sexuel avec une arme. Il est considéré par la police comme un délinquant sexuel dangereux qui pose un risque significatif de dommages au public.

Trappage

Les Territoires du Nord-Ouest ont honoré le 9 octobre leurs trappeurs les plus productifs pour la saison 2013-2014. Pour chacune des régions, des trappeurs ont été reconnus dans les catégories des plus grandes ventes, du plus grand nombre de fourrures, du trappeur junior et du trappeur senior. Décédé en mars dernier, Mark Kochon, du Sathu, s'est illustré dans deux catégories. Le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, David Ramsay, lui a rendu hommage.

Bande dessinée et jeux vidéos

Ptarmicon, un événement lié aux jeux vidéos, à la bande dessinée et aux dessins animés, se tiendra le samedi 18 octobre à l'école Sir John Franklin de Yellowknife. Les participants auront l'occasion de prendre part à différents jeux et pourront assister à un atelier de dessin donné par le créateur de Capitaine Canuck, Richard Comely.

Fibre optique

Le ministre des Finances des Territoires du Nord-Ouest Michael Miltenberger a annoncé le 14 octobre la signature d'une entente entre le gouvernement et le district K'ahsho Got'ine, au Sahtu, pour la construction et l'opération du projet de fibre optique de la Vallée du Mackenzie. Le réseau de fibre optique devrait être opérationnel mi-2016.

Incendies

Le ministère des Affaires municipales et communautaires a dévoilé le 14 octobre les récipiendaires des Prix d'excellence des services d'incendie. Il s'agit des volontaires des services d'incendie de Behchokö et de Fort Smith. Les pompiers volontaires Clarence Nasken, Norman Firth et Vince McKay, qui sont respectivement des services d'incendie de Wekweètì, Fort McPherson et Hay River ont aussi eu droit aux honneurs.

Fracturation hydraulique

Le député du Sahtu, Norman Yakeleya reproche au mouvement anti-fracturation hydraulique de répandre indûment la peur et de nuire à l'économie du Sahtu. Une marche de contestation a eu lieu samedi dernier à Yellowknife. La sécurité de l'eau est primordiale, a-t-il déclaré, mais le Bureau de la terre et des eaux du Sahtu se charge de ce dossier. Penser que nous mettons tous nos œufs dans le même panier en faisant de la fracturation est insultant. »

Programmation culturelle de l'AFCY

Magie, zombies, impro et photo

Étienne Croteau veut bâtir des ponts entre les communautés linguistiques

Denis Lord

L'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) dévoile enfin sa programmation automne-hiver, une programmation qui se veut rassembleuse, diversifiée et, pour tout dire, magique!

À l'instigation de l'AFCY, l'illusionniste Éric Leclerc effectue une tournée aux Territoires du Nord-Ouest. « Il lit dans les pensées, assure le directeur général de l'AFCY, Étienne Croteau, il fait léviter, disparaître et apparaître les gens. Il a gagné deux fois le Championnat de la magie canadienne. » Les spectacles d'Éric Leclerc sont bilingues. Il sera au NACC les 24 et 25 octobre en soirée pour les adultes, et le 25 en après-midi pour les enfants. Éric Leclerc apparaîtra ensuite à Inuvik le 28 octobre et à Hay River le 30, deux villes où il donnera également des ateliers de magie.

Pour rester dans la magique thématique, la maison Laurent Leroux se transforme le 25 octobre, entre 18 h et 21 h en maison hantée. Le concept allie les côtés tendre et crunchy. Au premier étage, on présente un univers un peu disneyen de princesses et de contes alors qu'au sous-sol et à l'extérieur, les zombies règnent. Il y aura même un cimetière. L'activité est présentée gratuitement par l'AFCY et l'Association de Judo des Territoires du Nord-Ouest. On cherche des bénévoles pour l'animation (comédiens, etc.), le montage et le démontage de la décoration.

Novembre sur les chapeaux

Le mois de novembre commence sur les chapeaux de roue avec la présentation au Top Knight, le 2, d'un spectacle solo du chanteur franco-ontarien de choc Damien Robitaille. Seul donc, mais avec son piano et sa guitare. En clin d'œil à ses anciens spectacles, on suggère à l'assistance de porter un chapeau et un nœud papillon. « Damien Robitaille [*Ta maman m'amadoue, Omniprésent...]* étonne par son mélange de profondeur et de légèreté, s'exclame Étienne Croteau. » Il sera précédé d'Yves Lécuyer et ses Dead Frets (James Hodson, Andrew et Ryan Silke); Yves jouera quelques-unes de ses compositions.

Retour à Laurent Leroux du 8 novembre au 8 décembre, où Carole Musialek et Patrick Poisson signent une exposition de photographie intitulée *Tandem ténois : de la rivière au Foin à l'océan Arctique*. Le talent de Carole est de plus en plus reconnu et elle exposera bientôt au NACC; quant à Patrick Poisson, il s'agit de l'iconoclaste et savoureux animateur de *Puisque tu m'appelles Poissento.*

L'AFCY a mitonné une saison culturelle faisant la part belle au théâtre, à la musique et à la photographie. De gauche à droite Rosalie Davreux et Étienne Croteau, respectivement coordonnatrice de projets et directeur général de l'AFCY.

Impro mur à mur

En novembre, l'AFCY fera la part belle à l'improvisation. Elle sera musicale, d'abord avec *Les jams de la maison bleue*. La date de la prochaine rencontre, à laquelle tous sont conviés, est à déterminer. Mais on sait déjà qu'Yves Lécuyer en sera maître de cérémonie. Elle sera également théâtrale. Le coordonnateur de Jeunesse TNO, Nuka de Jocas-McCrae travaille déjà le jeudi à l'école Allain St-Cyr à monter une équipe d'improvisation. L'objectif est de former trois autres équipes de six personnes avec des élèves de 7e et 8e années des écoles d'immersion de Yellowknife. Cette activité s'inscrit dans le cadre du programme Dualité linguistique de Patrimoine Canada. « Cela nous permettra de créer un pont entre les communautés linguistiques, de dire Étienne Croteau. Nous avons tout intérêt à ce que la communauté anglophone nous appuie dans notre processus de conservation de la langue. Il ne faut pas vivre en silo. »

On envisage également de former des équipes d'impro adultes tant avec des Anglos que des Francos. Le match inaugural et amical aura sans doute lieu au Top Knight, la date reste à déterminer.

À déterminer également, le traditionnel party de Noël de l'AFCY. Mais ce sera à la Northern United Place. Le repas sera axé sur les ingrédients du Nord, il y aura une exposition de photographies de Carole Musialek, d'animaux naturalisés et d'outils de Didier Bourgois.

Radio Taïga
CIVR 103,5 FM

Radio Taïga disponible

ou http://radiotaiga.com

LA FÉDÉRATION FRANCO-TÉNOISE

36e Assemblée générale annuelle
La Fédération franco-ténoise

Samedi, le 1er novembre 2014 à 13h
Auditorium Musée Prince-de-Galles
Yellowknife

Des postes de 1ère et 2ième Vice-présidences du conseil d'administration sont à pourvoir. Nous vous invitons à soumettre votre candidature avant le 20 octobre 2014.

Le Prix Jeanne Dubé qui témoigne l'engagement d'un homme ou d'une femme envers la francophonie ténoise sera décerné. Nous vous invitons à nous soumettre votre lauréat/lauréate 2014 avant le 24 octobre 2014.

Contactez-nous :
Tél. : 867 920-2919 postes 254; Courriel: dgfft@franco-nord.com
Documents AGA :
www.federation-franco-tenoise.com ⇒ La Fédération ⇒ AGA

Éditorial

Un peu de confusion

Alain Bessette

En lisant les comptes-rendus parfois contradictoires sur la situation à la Commission scolaire nº 1 de Yellowknife, on comprend vite qu'une certaine confusion existe.

Tout d'abord, comme le mentionne tant le président de la Commission scolaire nº 1 (YK1) que la présidente de la Commission scolaire francophone, les discussions qui ont lieu en ce moment au sein de YK1, notamment au sujet de l'école J.H. Sissons, n'ont plus aucun rapport avec la Commission scolaire francophone. En fait, l'idée de transférer le programme de français langue première vers le bâtiment de l'école Sissons est maintenant une vieille histoire.

Malheureusement, il y a encore des parents et des citoyens qui croient que c'est le sujet de la discussion.

L'autre raison de cette confusion réside dans l'identité du programme enseigné actuellement dans le vieux bâtiment de l'école Sissons. Il s'agit d'un programme d'immersion française, « French immersion ».

Pour le citoyen ordinaire pas très au courant des différents programmes scolaires, « French immersion », ça sonne pas mal comme un programme de français, alors que rien n'est plus loin de cela.

On aura beau le répéter, mais pour bien du monde, le problème de YK1 n'est pas la diminution graduelle de sa clientèle, mais plutôt le fait que les Francophones veulent s'accaparer une école. Et cette confusion continuera pas mal longtemps, surtout si YK1 décide de démolir l'école Sissons et de transférer son programme d'enseignement du français d'immersion vers un autre bâtiment.

Œuvrant dans les médias, je sais pertinemment bien que les gens ne lisent que très rarement tous les articles d'un journal, se contentant parfois de lire les titres avant de passer à un autre article. On aura beau expliquer en long et en large les différences entre les programmes, il y aura toujours des gens qui resteront confus.

Aussi répandu dans le Nord que le pissenlit dans le Sud, le thé du Labrador se pare de multiples couleurs au fil des saisons. On lui prête plusieurs propriétés médicinales, anti-bactérienne et anti-inflammatoire, entre autres. On dit également qu'en abuser peut-être néfaste pour l'estomac. (Photo Denis Lord)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donaldeen Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

J.H. Sissons - Commission scolaire francophone

La cession n'est pas un enjeu

« Nous sommes conscients que la Commission scolaire francophone n'est pas intéressée par Sissons. » (John Stephenson)

Denis Lord

Contrairement à ce qu'ont pu laisser croire des informations diffusées dans certains médias la semaine dernière, la réunion qui s'est tenue le 7 octobre dernier à l'école J.H. Sissons n'avait pas pour but de donner cette école à la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO).

C'est ce qu'affirme le président du conseil d'administration de la Commission scolaire de district nº 1 de Yellowknife (YK1), John Stephenson. Il précise toutefois qu'à l'automne 2013, le gouvernement ténois a approché YK1 pour lui demander de lui donner une école, qu'il transférerait à son tour à la CSFTNO.

Cette demande a été l'occasion pour YK1 d'étudier les infrastructures de ses huit écoles, et de faire un sondage sur celles-ci et sur la formation scolaire. « Le comité conseil formé pour cette occasion, de dire John Stephenson, nous a recommandé de donner la plus vieille école, JH Sissons, s'il fallait en donner une. » Mais ce même comité a par ailleurs fait huit recommandations, ou scénarios, avec comme arrière-plan la faible fréquentation des écoles de YK1. William McDonald, par exemple, n'est utilisée qu'à 35 % de sa capacité. La recommandation nº 6 est de fermer l'école J.H. Sissons advenant l'hypothèse où YK1 se concentrerait dans quatre écoles. Cela pourrait arriver dès septembre 2015. La recommandation nº 7 élabore un scénario avec cinq écoles.

Aucune négociation

La réunion du 7 octobre dernier avait pour but de permettre à la Commission d'échanger sur l'ensemble de ces recommandations. « Nous sommes conscients que la Commission scolaire francophone n'est pas intéressée par l'école Sissons, s'empresse d'affirmer John Stephenson, ajoutant que cette histoire est entre YK1 et le gouvernement territorial. »

La prochaine réunion concernant les recommandations du comité des infrastructures de YK1 aura lieu le 6 novembre à l'école Range Lake North, à 19 h. Une décision sera prise d'ici la fin du calendrier scolaire.

La présidente de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, Suzette Montreuil a vigoureusement signifié que les négociations étaient rompues depuis plusieurs mois entre elle et le gouvernement des TNO, en attendant la décision de la Cour d'appel, qui pourrait survenir d'ici la fin 2014. « Même s'il y avait une offre sur la table, assure Suzette Montreuil, nous n'accepterions pas la plus vieille école de Yellowknife. »

Changements climatiques

Les compagnies énergétiques pourraient être poursuivies

Par Bob Weber
LA PRESSE CANADIENNE

Les progrès constants de la recherche sur les causes des changements climatiques pourraient se traduire par une augmentation des poursuites civiles intentées contre les compagnies énergétiques, conclut une étude.

Selon le coauteur de l'étude, Michael Byers, professeur de droit à l'université de Colombie-Britannique, la science a maintenant démontré clairement que les changements climatiques sont causés par certains facteurs précis, et que ces changements causent des dommages. Cette « responsabilité juridique » étant établie, on peut alors envisager des poursuites civiles contre les entreprises jugées responsables, a-t-il résumé.

L'étude, publiée conjointement jeudi par le Centre canadien de politiques alternatives et le West Coast Environmental Law, vient alimenter un concept de plus en plus courant en droit environnemental, selon lequel les coûts associés aux changements climatiques pourraient être assumés par les compagnies qui contribuent à ce phénomène, en passant bien sûr par les tribunaux - comme on le fait de plus en plus avec le tabagisme et les cigarettiers.

Même s'il est difficile de lier un événement météorologique précis aux changements climatiques en général, les chercheurs peuvent de plus en plus évaluer les coûts de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Au Canada, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie estime que les changements climatiques coûteront 5 milliards de $ par année d'ici 2020.

Les scientifiques commencent aussi à identifier de façon de plus en plus précise les responsables de ce phénomène. Des études ont ainsi conclu que 90 entreprises privées et publiques sont responsables des deux tiers des émissions de dioxyde de carbone dans le monde de 1854 à 2010. Sur ce nombre, cinq entreprises sont canadiennes : Encana, Suncor, Canadian Natural Resources Ltd., Talisman et Husky.

Responsabilités croisées

Mais ce n'est pas si simple, préviennent d'autres chercheurs. Ainsi, Michael Gerrard, du Centre juridique en matière de changements climatiques à la faculté de droit de l'université Columbia, à New York, rappelle que les émissions ne sont pas uniquement produites par les producteurs de combustibles fossiles : l'industrie automobile, les automobilistes eux-mêmes contribuent aussi aux changements climatiques. Comment, dans ce contexte, déterminer les responsabilités juridiques de chacun?

Aux États-Unis, quatre poursuites ont été intentées contre des entreprises pour obtenir des compensations, sans succès : les tribunaux ont à chaque fois conclu que c'est aux législateurs de régler la question.

Le professeur Byers soutient cependant que des jugements rendus dans d'autres pays pourraient ensuite être appliqués au Canada, comme on l'a déjà vu dans d'autres secteurs. Il a ainsi recensé une demi-douzaine de pays qui pourraient, en vertu de leur système judiciaire, intenter de telles poursuites - notamment le Japon, le Brésil, l'Afrique du Sud et Israël. Étant donné les milliards de dollars en jeu, il est certain que des avocats trouveront les juridictions prêtes à entendre ce genre de causes, a estimé le professeur Byers.

Mais des poursuites pourraient aussi être intentées ici même au Canada, comme en font foi les actions collectives contre les cigarettiers qui ont obtenu le feu vert des tribunaux dans plusieurs provinces, dont le Québec. Et il est aussi envisageable que les gouvernements, aux prises avec les coûts croissants liés aux changements climatiques, modifient leurs lois afin de pouvoir intenter des poursuites contre les producteurs d'énergies fossiles.

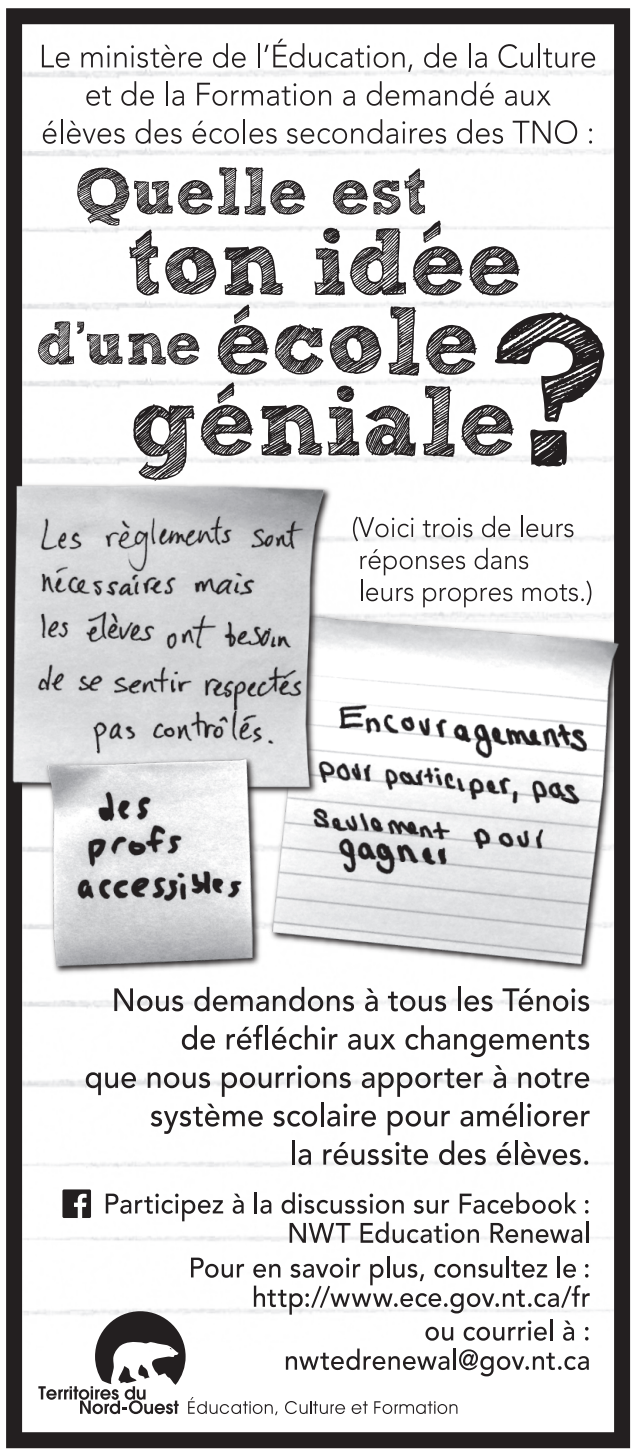

Protection de la nature

Parc en vue

Le Nááts'ihch'oh protégera 70% du bassin hydrographique supérieur de la Nahanny Sud

Denis Lord

Au moment d'écrire ces lignes, la seconde lecture du projet de loi S-5 sur la création de la réserve du parc national de Nááts'ihch'oh était en pause à la Chambre des communes.

La réserve occupera une superficie de 4 895 kilomètres carrés dans le Sahtu, au nord-ouest de la réserve du parc national Nahanny, et près de la frontière du Yukon. Il s'agit d'un lieu primordial pour les Dénés et les Métis de la région, qui demandaient depuis longtemps sa protection.

La réserve protégera 70% de la partie supérieure du bassin hydrographique de la Nahanny Sud, 70% de l'habitat de la population de grizzlys, et 44% de l'habitat d'été de la harde de caribous de bois du cour supérieur de la Nahanni.

Le projet de loi émane des sénateurs conservateurs. Après avoir passé avec succès les trois lectures au Sénat, il s'est rendu en seconde lecture à la Chambre des communes le 2 octobre dernier. On ignore pour l'instant quand cette seconde lecture reprendra mais on sait que le projet de loi S-5 passera ensuite devant le Comité permanent sur l'environnement et le développement durable.

«Tous les partis ont dit qu'ils supportaient le projet, affirme le député NPD des Territoires du Nord-Ouest Dennis Bevington. Ça va être accepté. Mais il y a des détails qui ont besoin d'être discutés. Je veux qu'on comprenne ce que sont les plans pour le développement du parc en termes d'emplois, d'infrastructures et d'arrangements pour la gestion conjointe avec les Premières Nations. Ces détails seront connus lorsque le projet revu en comité »

Les options

Le député ténois du Nouveau Parti Démocratique s'est dit déçu par la superficie de la réserve. Il y avait à l'origine trois options sur la table, avec des superficies de 4 840, 5770 et 6450 kilomètres carré. «Lors des audiences publiques, de dire Dennis Bevington, 90% des gens ont opté pour la plus grande superficie. Mais le gouvernement a choisi la plus petite. Nous nous demandons si cela donne assez de protection à ce que le parc est sensé protéger.»

La formule privilégiée par le gouvernement fédéral conserve 70% de la zone de potentiel minier élevé à l'extérieur de la réserve du parc national de Nááts'ihch'oh. *L'Aquilon* a vainement tenté d'avoir l'opinion sur ce sujet du député du Sahtu, Norman Yakeleya, et de la présidente du Secrétariat du Sahtu, Ethel Blondin-Andrew.

Pour le député des Territoires du Nord-Ouest, la superficie accordée à Nááts'ihch'oh illustre la faillite du gouvernement fédéral dans sa vision du tourisme. «Il a diminué son budget dans ce secteur, déplore Dennis Bevington. Le Canada était auparavant la 7e destination internationale, il est aujourd'hui en 18e position.»

Hay River - Inuvik - Fort Smith - Fort Simpson - Hay River - Inuvik - Fort Smith - Fort Simpson -

Recherche de pigistes

L'Aquilon et Radio Taïga sont à la recherche de pigistes en région pour leur service de nouvelles. Si l'idée de réaliser des reportages vous intéresse, contactez-nous.

Une formation est disponible sur demande.
(867) 873-6603
ou direction.aquilon@northwestel.net

Le nombrilisme québécois

« Ils ne savent pas ce qui se passe (chez nous) »

Marjorie Pedneault dénonce le peu de place accordée aux Francophones hors Québec dans les émissions nationales. Confinée à son domicile de Dieppe, en juin, elle s'est tournée vers le RDI pour s'informer de la fusillade près de chez elle.

***David Caron** (Acadie-Nouvelle)*

Déçue de l'absence de couverture de cette tragédie, où trois membres de la gendarmerie royale du Canada sont décédés, elle choisit la CBC plutôt que le diffuseur national francophone. Dans une lettre publiée peu après dans le quotidien *Le Droit*, elle écrit: « J'ai senti que mon sort de Canadienne importait peu aux dirigeants de l'information à Radio-Canada. »

Ces événements ont incité l'ancienne journaliste à pousser sa réflexion plus loin dans un essai, *Le nombrilisme québécois*, publié aux Éditions de la Francophonie. Dans cet ouvrage coup-de-poing, Marjorie Pedneault s'en prend à une certaine élite qui détient les rênes de la production et de la diffusion des émissions francophones au Canada.

« Je veux ajouter ma voix à tous ceux qui dénoncent la couverture de Radio-Canada. Dans la plupart des émissions nationales, comme *Enquête*, *La Facture* ou *Le Club des Ex*, les Francophones de l'extérieur du Québec n'ont pas l'impression d'exister », dit-elle.

Même si la majorité des Francophones demeurent au Québec, elle ne pense pas que la loi du plus grand nombre devrait mener la guerre des ondes.

« Radio-Canada est un réseau pas comme les autres. Même s'il y a eu des compressions, c'est une entreprise publique qui reçoit des centaines de millions en subventions. Ils ont des journalistes partout au pays, mais nous ne les entendons pas aux bulletins nationaux. »

Originaire du Saguenay, l'auteure de 47 ans habite à l'extérieur du Québec depuis près de 20 ans. Lorsqu'elle retourne dans sa province natale, elle constate les conséquences de l'absence des Francophones minoritaires sur les ondes télévisuelles.

« Ici, lorsque nous allumons la télévision, nous savons tout ce qui se passe au Québec. Mais quand j'y vais, c'est comme si j'arrivais de la Nouvelle-Zélande tellement ils ne savent pas ce qui se passe. » Marjorie Pedneault ne veut pas limiter son attention au rôle de Radio-Canada.

« Ma réflexion ne s'arrête pas au réseau de Radio-Canada, où les stations régionales jouent bien leur rôle, mais aussi à d'autres chaînes. Prenons MétéoMédia, par exemple : la chaîne a une infrastructure partout au pays, mais c'est comme si on n'existait pas. » La résidente de Dieppe fonde des espoirs sur Unis, une nouvelle chaîne francophone pancanadienne.

« Il y a quelques années, la CRTC a dû trancher entre le projet d'Unis et celui d'une autre chaîne, Accents. J'ai été déçue que la CRTC n'accorde pas de permis de diffusion aux deux projets. Pourquoi ne pas laisser la chance aux deux groupes? Nous aurions pu répondre aux besoins des Francophones du Canada. »

À la suite de nouvelles compressions à Radio-Canada en mai, Hubert Lacroix, le PDG de la société d'État, a lancé une « conversation nationale » sur l'avenir du diffuseur public. Marjorie Pedneault croit qu'il faut profiter de cette occasion pour se faire entendre.

« C'est le temps pour les Francophones du pays de se lever. Quand on ne dit rien, on peut se faire passer n'importe quoi, il n'y aura pas de changement. Les gens au pouvoir tiennent à leur pouvoir. »

Le Club de **Bicolo**

Le squelette

1 CODE SECRET

Lis ce texte. Puis, déchiffre la partie manquante à l'aide du code secret.

Le squelette

Très populaires à l'Halloween, les histoires de squelettes vivants font trembler de peur bien des enfants. Est-ce que les squelettes peuvent se cacher sous ton lit, derrière les rideaux ou dans le placard? Eh bien, non! Moi, Bicolo, je t'en fais la promesse. Tu peux chercher partout. Le seul squelette vivant que tu rencontreras est...

❋❄●◆❇ ❑◆❇ ▲❄

❋❁❋❇❄ ❄❁■▲ ●❄

❋❑❒❒▲ ❄❄ ▼❄▲

❁○❇▲, ❄❄ ▼❄▲

❒❁❒❄■▼▲ ❑◆ ❄❄

▼❑■ ❒❄▼❇▼ ❋❋❇❄■.

CODE SECRET

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
❁	○	❋	❄	❄	❄	✳	✳	❇	✳	❋	●	❍
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
■	❑	❒	❑	❒	▲	▼	◆	❖	◗	|	❙	▮

2 JOUONS AVEC L'ALPHABET

Écris dans le rectangle les cinq lettres de l'alphabet qui n'ont pas été utilisées pour écrire le nom de ces os.

côte coccyx radius
phalange tibia
fémur
crâne vertèbre

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

Quelle est la lettre qui a été utilisée le plus de fois? .....

Savais-tu que le squelette d'un corps humain adulte contient généralement 206 os? Le squelette du chat en contient environ 240!

3 NOMBRE MYSTÈRE

Encercle les nombres suivants dans la grille. Utilise le code avec les nombres qui resteront dans la grille pour trouver la réponse du jeu.

2	8	7	5	3	4	2	7
4	6	4	2	6	4	6	5
0	1	8	8	9	4	0	0
9	0	9	4	1	0	3	5
5	8	3	1	5	6	6	1
1	3	7	3	2	7	2	0
7	6	0	2	2	8	1	8
4	4	1	9	9	0	4	6

174✓ 505
188 510
226 528
281 603
350 661
369 684
370 780
427 831
444 909
463 922
481

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
o	p	r	x	i	g	e	d	a	h

C'est un très bon moyen de voir un squelette vivant.

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _.

SOLUTIONS

1. ...celui qui se cache dans le corps de tes amis, de tes parents ou de ton petit chien.
2. j - k - q - w -z
   La lettre la plus utilisée est « e ».
3. Radiographie.

Registre des armes à feu

Une dernière manche devant la Cour suprême

Par Mélanie Marquis
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA - La Cour suprême a entendu le mercredi 8 octobre les arguments de Québec et d'Ottawa dans le dossier du registre des armes à feu que le fédéral désire détruire.

Le procureur qui représente le gouvernement du Québec, Me Éric Dufour, a plaidé devant les neuf juges que la décision unilatérale de détruire les données du registre était « contraire au fédéralisme ».

La province demande au plus haut tribunal du pays de sauvegarder les renseignements sur les propriétaires québécois d'armes de chasse dans l'éventualité où elle créerait son propre registre.

Le gouvernement fédéral juge que les provinces ne sont pas propriétaires des données du registre, un argument que Me Dufour a réfuté, soutenant que des données informatiques ne sont la propriété de personne.

À la veille de cette audience devant la Cour suprême, le ministre de la Sécurité publique, Steven Blaney, a présenté un projet de loi visant à faciliter la vie des propriétaires d'armes à feu.

Le contenu du projet de loi et le moment choisi par le gouvernement conservateur pour le déposer ont été dénoncés par Québec et par les groupes qui militent pour le contrôle des armes.

Certains d'entre eux, dont la porte-parole de Polysesouvient, Heidi Rathjen, ont fait le voyage jusqu'à Ottawa pour assister à l'audience.

« Nous sommes en face de décisions purement idéologiques, et la destruction des données n'a que pour objectif de sceller le débat au Canada et au Québec pour toujours. Nous le déplorons fortement », a déclaré Marc-Antoine Cloutier, directeur de la clinique juridique Juripop.

La porte-parole de Polysesouvient, Heidi Rathjen, a pour sa part accusé Ottawa d'être à la solde des lobbies pro-armes.

Les organisations pro-armes sont également sur place, avec des représentants de l'Association canadienne des propriétaires d'armes à feu.

Le vice-président exécutif de l'Association canadienne des propriétaires d'armes à feu, Shawn Bevins, estime que le gouvernement québécois est complètement déconnecté de sa population en travaillant au sauvetage du registre.

Selon lui, Québec devrait investir dans la santé mentale plutôt que de consacrer les sommes nécessaires au maintien de cet outil.

La Cour suprême devrait rendre sa décision au cours des prochains mois.

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services de publicité pour les médias imprimés

SO444492

- Yellowknife, TNO -

Le GTNO est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour établir une convention d'offre à commandes exclusive dans le but d'offrir des services de publicité pour les médias imprimés, selon les besoins.

Les offres doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, Édifice Stuart Hodgson, rez-de-chaussée, 5009, 49e Rue, à Yellowknife, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 3 NOVEMBRE 2014.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions en envoyant un courriel à psstenders@gov.nt.ca.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Téléc. : 867-920-4112
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Appel d'offres

Adaptation des 3e, 4e et 5e étages de la CSTIT

Numéro de référence : 2014-0038-CT

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) demande des offres auprès de soumissionnaires qualifiés pour l'adaptation de ses bureaux situés sur trois (3) étages dans l'immeuble Centre Square Tower à Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest.

Une réunion obligatoire préalable à l'appel d'offres est prévue le 29 octobre 2014 à 13 h 15. Réception de la CSTIT, Centre Square Tower, 5e étage

Sécurité requise, comme précisée dans les documents d'appel d'offres.

La CSTIT acceptera des offres scellées jusqu'à :

14 H, HEURE LOCALE (HNR) LE JEUDI 13 NOVEMBRE 2014

Les parties intéressées peuvent obtenir les documents auprès de :

La NWT Construction Association au 867 873-3949

Questions générales :

Taya Madsen,
agente principale des achats et des contrats, CSTIT
Téléphone : 867 920-3847
Télécopieur : 867 873-4596

L'OFFRE LA MOINS-DISANTE, NI TOUTE OFFRE NE L'EMPORTERA NÉCESSAIREMENT.

Veuillez communiquer avec nous si vous désirez cette information dans une autre langue.

Cet appel d'offres fait l'objet de la *politique d'encouragement des entreprises nordiques* de la CSTIT. Le chapitre 5 de *l'Accord sur le commerce intérieur* s'applique à cet appel d'offres.

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Thérapie du récit : programme d'intervention pour les hommes ayant recours à la violence

Programme de rétablissement « A New Day »

SC444765

- Yellowknife, TNO -

Afin de poursuivre ses efforts pour mettre fin à la violence familiale, le GTNO sollicite des propositions d'intervenants étant en mesure de fournir des services professionnels de counseling en groupe pour aider les hommes à assumer leurs comportements.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, Édifice Stuart Hodgson, rez-de-chaussée, 5009, 49e Rue, Yellowknife NT au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 29 OCTOBRE 2014.

Les proposants peuvent se procurer les documents de demande de propositions en envoyant un courriel à psstenders@gov.nt.ca.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Téléc. : 867-920-4112
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Solution d'autocommutateur IP pour le GTNO

SO443348

- Yellowknife, Hay River, Inuvik, Fort Simpson, Fort Smith, et Norman Wells, TNO -

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) sollicite des offres d'entrepreneurs qualifiés afin de permettre au GTNO de fournir des services téléphoniques aux employés du GTNO dans les collectivités de Yellowknife, de Hay River, d'Inuvik, de Fort Simpson, de Fort Smith et de Norman Wells; ces services devront offrir une solution professionnelle d'autocommutateur IP intégré et hautement disponible qui sera détenu et géré par le Centre de services technologiques pour le compte du GTNO. Cette solution devra être déployée en trois phases sur une période prévue de trois ans. Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres en écrivant à psstenders@gov.nt.ca.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Services partagés de l'approvisionnement, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, rez-de-chaussée, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 3 NOVEMBRE 2014.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus à compter du 29 septembre 2014 ou par courriel à psstenders@gov.nt.ca.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le travaillezauGTNO.ca

Gestionnaire des services techniques

Société d'habitation des TNO **Hay River, TNO**
Bureau de district du Slave Sud

Poste permanent

Le traitement initial est de 47,45 $ l'heure (soit environ 92 527 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 764 $.

Nº du concours : 12102 **Date limite :** 17 octobre 2014

Registraire

Ministère de l'Éducation, **Hay River, TNO**
de la Culture et de la Formation

Poste permanent

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 764 $.

Nº du concours : 12100 **Date limite :** 17 octobre 2014

Conseillers traditionnels en toxicomanies (deux postes)

Ministère de la Justice **Hay River, TNO**
Centre correctionnel de Mackenzie Sud

Poste permanent

Le traitement initial est de 45,36 $ l'heure (soit environ 88 452 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 764 $.

Nº du concours : 12119 **Date limite :** 24 octobre 2014

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Centre des services des ressources humaines de Hay River,
62, rue Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1.
Téléc. : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Aide ménager

Administration des services **Ulukhaktok, TNO**
de santé et des services sociaux
de la région de Beaufort-Delta
Centre de santé communautaire d'Ulukhaktok

Poste temporaire d'un an

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km d'Ulukhaktok.

Le traitement initial est de 23,27 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14,79 $ l'heure.

Nº du concours : 12089 **Date limite :** 22 octobre 2014

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines d'Inuvik, 66, Franklin Manor, C. P. 1869, Inuvik NT X0E 0T0. Téléc. : 867-678-6620;
courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca

Adjoint administratif judiciaire bilingue (Cour suprême)

Ministère de la Justice **Yellowknife, TNO**
Tribunaux

Poste permanent

Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure (soit environ 70 356 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12121 **Date limite :** 24 octobre 2014

Registraire adjoint Titres de bien-fonds et projets spéciaux

Ministère de la Justice **Yellowknife, TNO**
Bureaux d'enregistrement
(administration centrale)

Poste permanent

Le traitement initial est de 39,55 $ l'heure (soit environ 77 123 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12094 **Date limite :** 24 octobre 2014

Analyste des relations intergouvernementales

Ministère des Affaires autochtones et **Yellowknife, TNO**
des Relations intergouvernementales
Consultations autochtones et relations intergouvernementales

Poste permanent

Le traitement initial est de 56,85 $ l'heure (soit environ 110 857 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12105 **Date limite :** 17 octobre 2014

Gestionnaire de la planification des ressources minérales

Ministère de l'Industrie, du Tourisme **Yellowknife, TNO**
et de l'Investissement
Ressources minérales

Poste permanent

Le traitement initial est de 51,93 $ l'heure (soit environ 101 264 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12113 **Date limite :** 27 octobre 2014

Gestionnaire de bureau

Élections TNO **Yellowknife, TNO**

Poste permanent

Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure (soit environ 70 356 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12107 **Date limite :** 24 octobre 2014

Spécialiste en approvisionnement

Ministère des Travaux **Yellowknife, TNO**
publics et des Services

Poste permanent

Le traitement initial varie entre 39,55 $ et 47,21 $ l'heure (soit environ entre 77 122,50 $ et 92 059,50 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12111 **Date limite :** 17 octobre 2014

Analyste financier principal

Ministère de la Santé **Yellowknife, TNO**
et des Services sociaux
Administration centrale des services financiers

Poste à temps plein

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12112 **Date limite :** 17 octobre 2014

Agent principal chargé de la protection des renseignements médicaux

Ministère de la Santé **Yellowknife, TNO**
et des Services sociaux
Politique, législation et communications

Poste à temps plein

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12069 **Date limite :** 26 octobre 2014

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Spécialiste des terres

Ministère de l'Administration des terres **Yellowknife, TNO**
Administration des terres

Poste temporaire de trois ans

Le traitement initial est de 43,33 $ l'heure (soit environ 84 493 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 12108 **Date limite :** 31 octobre 2014

Agent principal de l'administration des terres

Ministère de l'Administration des terres **Yellowknife, TNO**
Administration des terres

Poste temporaire de trois ans

Le traitement initial est de 43,33 $ l'heure (soit environ 84 493 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 121110 **Date limite :** 31 octobre 2014

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines,
Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing,
3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Aquilon
Yellowknife : 873-6603

Le Canadien de Montréal

Un peu pas mal pénible

Alain Bessette

Le Canadien de Montréal a disputé ses quatre premiers matchs sur la route contre Toronto (victoire de 4 à 3), Washington (victoire de 2 à 1 en tir de barrage), Philadelphie (victoire de 4 à 3 en tir de barrage) et Tampa Bay (défaite cuisante de 7 à 1).

On pourrait certainement dire que cette fiche de trois victoires contre une défaite lors d'un voyage à l'étranger est excellente. Ces six points au classement pourraient effectivement devenir importants à la fin du calendrier.

Par contre, il faut s'inquiéter un peu sur la performance du club alors que les trois premières victoires ont été arrachées de justesse, les opposants ayant offerts de meilleures performances que le Canadien.

Le Canadien n'a compté que neuf buts en quatre matchs pour une moyenne de 2,25, ce qui est plutôt bas. Une raison évidente de cette faiblesse offensive concerne le jeu de puissance. En effet, le club a été incapable de compter un seul but en 14 tentatives.

Et ce n'est pas nouveau, l'an dernier aussi le jeu de puissance du club faisait défaut. Il faudra que l'entraîneur trouve une réponse rapidement à ce problème, surtout avec un club qui compte sur deux excellents défenseurs sur le jeu de puissance. Je crois qu'une partie de la réponse serait d'éviter d'utiliser David Desharnais sur la première unité car ses performances sur le jeu de puissance n'ont jamais été très bonnes. L'entraîneur a utilisé Galchenyuk au centre au camp d'entraînement et ce serait quelque chose a essayé que de remplacer Desharnais par Galchenyuk sur la première vague.

Le Canadien a accordé 14 buts en quatre matchs. Ça aussi ce n'est pas très bon. C'est certain que la débandade contre Tampa Bay (sept buts contre) explique en grande partie cela.

Deux raisons expliquent le problème en défense : l'utilisation de jeunes défenseurs et le jeu en désavantage numérique.

Avec la blessure à Emelin lors du premier match, Jarred Tonordi a été appelé à prendre la relève. Comme Nathan Beaulieu jouait déjà, cela fait deux jeunes joueurs en plein apprentissage qui jouent du côté gauche. Pas étonnant que l'autre défenseur gaucher, Andrei Markov soit autant utilisé. Il est au septième rang dans la LNH pour la moyenne de temps sur la glace à 26m 5 s. C'est beaucoup trop pour ce vieux routier.

La blessure à Emelin a aussi chambardé les duos de défenseurs. Avant, lors des matchs préparatoires et le premier match, Markov jouait avec Gilbert, Emelin jouait avec Subban et Beaulieu jouait avec Weaver. Maintenant, Markov a été jumelé à Subban, Beaulieu a été jumelé à Gilbert et Weaver est maintenant en charge d'encadre le jeune Tinordi.

Ce manque de stabilité est certainement en grande partie responsable des problèmes du club en défense. De plus, il faudra apprendre à vivre avec cela car c'est pas mal à quoi on s'attendait quand le club a décidé d'intégrer deux jeunes défenseurs recrus à son alignement.

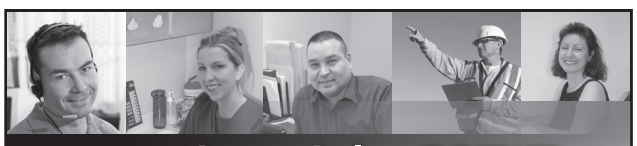

Carrières à la CSTIT

Analyste des systèmes de gestion (2)

Yellowknife – N14/69NT

Taux horaire de 43,33 $ à 51,73 $
(environ 84 493,50 $ à 100 873,50 $ par année)
Indemnité de vie dans le Nord de 3 450 $

Date de clôture : **Le 22 octobre 2014**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ en indiquant le numéro du concours N14/69NT à l'adresse suivante :

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
Ressources humaines
C. P. 8888, Centre Square Mall, 5e étage
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2R3

Tél. : 1 800 661-0792 (sans frais) ou 867 920-3888
Téléc. : 1 866 277-3677 (sans frais) ou 867 873-4596
Courriel : resumes@wscc.nt.ca

Pour consulter les descriptions de poste détaillées et découvrir des possibilités de carrières stimulantes au sein de la CSTIT, visitez le **wscc.nt.ca.**

Les concours peuvent servir à doter les postes vacants semblables au fur et à mesure de leur disponibilité au cours des six prochains mois. Nous tenons compte des équivalences.

Vous devez clairement indiquer si vous êtes admissible à une priorité d'embauche en vertu de la Politique d'action positive.

Nous exigeons une vérification satisfaisante du casier judiciaire.

La CSTIT est un milieu de travail inclusif. Si vous avez une incapacité et nécessitez un accommodement pendant le processus d'embauche, veuillez indiquer vos besoins lorsque nous vous contacterons pour une entrevue.

sécurité et soins

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU SECONDAIRE

La Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest est à la recherche d'un enseignant qualifié pour combler un poste d'enseignement du français au secondaire.

Poste : à terme jusqu'au 18 décembre 2015
Endroit : École Boréale, Hay River
Date d'entrée en fonction : 5 janvier 2015
Salaire : Selon la convention collective NWTTA: voir le site www.hr.gov.nt.ca/Policy/nwtta
Vérification du casier judiciaire : La vérification du casier judiciaire est une condition préalable pour ce poste.

Toute personne qui désire poser sa candidature doit faire parvenir ses informations avant 13h00 le 31 octobre 2014 à :

Madame Yvonne Careen
rhcsftno@learnnet.nt.ca

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site web **www.csftno.com**

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en indiquer leur admissibilité.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.

Tout candidat doit détenir un statut légal permettant de travailler au Canada avant de poser sa candidature.

La CSFTNO remercie tous les candidats de leur intérêt. Veuillez noter que seuls les candidats retenus seront appelés.

Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

ENSEIGNEMENT AU PRÉSCOLAIRE ET À LA MATERNELLE

La Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest est à la recherche d'un enseignant qualifié pour combler un poste d'enseignement au préscolaire et à la maternelle.

Poste : à terme jusqu'au 26 juin 2015
Endroit : École Boréale, Hay River
Date d'entrée en fonction : 5 janvier 2015
Salaire : Selon la convention collective NWTTA: voir le site www.hr.gov.nt.ca/Policy/nwtta
Vérification du casier judiciaire : La vérification du casier judiciaire est une condition préalable pour ce poste.

Toute personne qui désire poser sa candidature doit faire parvenir ses informations avant 13h00 le 31 octobre 2014 à :

Madame Yvonne Careen
rhcsftno@learnnet.nt.ca

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site web **www.csftno.com**

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en indiquer leur admissibilité.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.

Tout candidat doit détenir un statut légal permettant de travailler au Canada avant de poser sa candidature.

La CSFTNO remercie tous les candidats de leur intérêt. Veuillez noter que seuls les candidats retenus seront appelés.

www.aquilon.nt.ca

Apprenez la cybersécurité à vos enfants

(EN) Les jeunes Canadiens grandissent aujourd'hui dans un monde numérique. Toute leur enfance, ils sont appelés à utiliser des ordinateurs, des caméscopes, des téléphones cellulaires, des consoles de jeux en ligne et Internet. Les communications par voie numérique font partie intégrante de leur vie et bon nombre d'entre eux ont une adresse électronique, et sont abonnés à des réseaux sociaux avant même d'entrer au secondaire. Leurs téléphones cellulaires servent à envoyer des messages textes, à prendre des photos et à envoyer le tout à des amis.

Les activités en ligne peuvent permettre aux enfants de vivre des expériences tout à fait enrichissantes. En fait, de nombreux avantages du point de vue éducatif sont associés à Internet, mais c'est aussi un outil qui peut être dangereux. Ce monde hyper-connecté est caractérisé par de nouvelles menaces qui apparaissent constamment, en particulier parce que les données enregistrées le sont de façon permanente. Ainsi, tout ce que vos enfants disent, affichent et partagent en ligne aujourd'hui peut refaire surface et leur causer toute une surprise une fois qu'ils atteindront l'âge adulte.

Nous disons à nos enfants de regarder des deux côtés avant de traverser la rue, et nous leur recommandons de ne pas parler aux étrangers, mais il faut aussi leur enseigner à utiliser Internet en toute sécurité, ce qui est aussi important. Souvent les parents ne connaissent pas les récents dangers liés à l'utilisation d'Internet, ou ne savent pas vraiment ce que leurs enfants font lorsqu'ils sont en ligne. Rassurez-vous : il existe des endroits fiables où vous trouverez les renseignements dont vous avez besoin. Voici, pour commencer, quelques conseils pour faire en sorte que vos enfants soient informés et protégés :

• Apprenez à connaître les sites Web que vos enfants utilisent, et montrez-leur ce qu'ils doivent faire s'ils tombent sur un contenu inapproprié.

• Discutez avec eux des répercussions d'un affichage de photos inappropriées, en leur mentionnant que la diffusion d'observations désobligeantes sur des personnes peut détruire une réputation ou mettre fin à une amitié.

• Rappelez-leur qu'Internet est un lieu public et que toutes les données sont conservées. Ce qu'ils font ou divulguent sur des sites peut avoir des conséquences plus tard.

Rappelez à vos enfants de ne pas faire confiance aux étrangers et donnez-leur des conseils de cybersécurité. Montrez l'exemple et enseignez à vos enfants comment utiliser Internet en toute sécurité.

Protégez-vous en ligne. Pour en savoir davantage, consultez le site PensezCybersecurite.ca.

www.leditionnouvelles.com

AURORA RESEARCH INSTITUTE • AURORA COLLEGE •

MEMBRE DU CONSEIL CONSULTATIF DE RECHERCHE

L'Institut de recherche Aurora du Collège Aurora est à la recherche de personnes intéressées pour devenir membres du Conseil consultatif de recherche du Conseil des gouverneurs du Collège Aurora. Nous sélectionnerons des membres ayant de l'expérience dans les domaines suivants:

- Sciences naturelles et physiques
- Sciences de la santé
- Sciences humaines
- Savoir traditionnel

Le Conseil consultatif de recherche est un comité permanent du Conseil des gouverneurs du Collège Aurora comprenant des membres internes du Conseil des gouverneurs et des membres externes. Le Conseil formulera des suggestions au Conseil des gouverneurs pour accomplir son rôle de recherche en vertu de la *Loi sur le Collège Aurora.* La principale responsabilité du Conseil consistera à offrir des conseils sur l'établissement d'un programme annuel de recherche pour l'Institut de recherche Aurora et à suivre les progrès réalisés dans le cadre de ce programme.

Le Conseil se réunira au moins trois fois par an par téléconférence ou en personne, ce qui nécessitera le déplacement des membres au besoin. Les réunions seront programmées de façon à coïncider avec les réunions du Conseil des gouverneurs.

On peut se procurer des détails sur les responsabilités du Conseil aux coordonnées ci-dessous.Si vous êtes intéressé à devenir membre du Conseil, veuillez soumettre votre CV à jour et une lettre décrivant vos expériences passées et vos centres d'intérêt. La date limite pour présenter votre candidature est fixée au 3 novembre 2014. Veuillez faire parvenir votre candidature au:

Conseil des gouverneurs du Collège Aurora
À l'attention de Heather Meacock
Adjointe administrative du président du Collège Aurora
C. P. 1290
Fort Smith (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0P0
Tél. : 867-872-7009; téléc. : 867-872-5143
Courriel : hmeacock@auroracollege.nt.ca

AURORA COLLEGE

www.auroracollege.nt.ca

MOTS CROISÉS

Nº 346

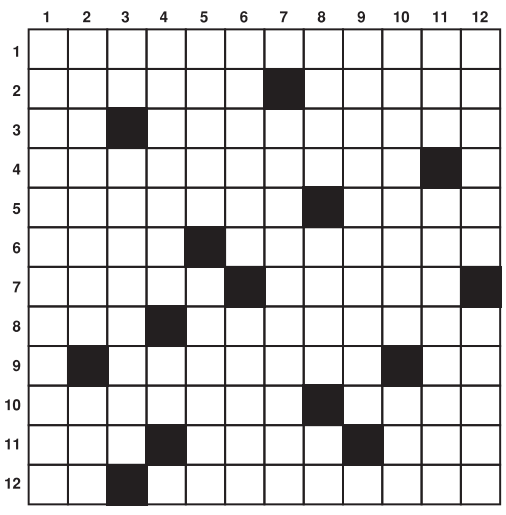

HORIZONTALEMENT

1. Ensemble des actions mécaniques qui constituent l'acte de manger et préparent la digestion (pl.).
2. Rassemble en faisant du scandale. — Se dit d'une heure où il n'est pas convenable de faire telle ou telle chose.
3. Négation. — Se dit d'un rythme biologique dont la périodicité est d'environ 24 heures.
4. Arrêtée du fait de l'absence du vent.
5. Occasionnées. — Retentit, jaillit.
6. Fais quelque chose. — Laisses passer la lumière en diminuant l'intensité.
7. Parenté. — Cargo.
8. Trois fois. — Réfections des parties d'une construction.
9. Affaiblie. — Prêt pour la douche.
10. Reste d'un repas. — Manteau court en laine.
11. Yeu. — Indéfini. — À la fin de l'office.
12. Conjonction. — Meubles sur lesquels sont placés des plats à servir.

VERTICALEMENT

1. École de chant attachée à une paroisse.
2. Transformée, modifiée. — Affluent du Danube.
3. Négation. — Opération de revêtement d'une surface par une couche de cuivre.
4. Kermesse. — Renforce une négation.
5. Qui est profitable. — Canal allant de la vessie au méat urinaire.
6. Matériau composite formé de produits céramiques. — Agitations.
7. Situées en deçà des Alpes par rapport à Rome.
8. Grand plat en terre. — Reflète. — Négation.
9. Vagues, indéterminées.
10. Qui sont désagréables. — Acquière.
11. Aux couleurs changeantes. — État serein.
12. Filets qu'on traîne sur les fonds sableux. — Transpirations abondantes.

RÉPONSE DU Nº 346

Horoscope

SEMAINE DU 19 AU 25 OCTOBRE 2014

Signes chanceux de la semaine : Capricorne, Verseau et Poissons

Bélier (21 mars - 20 avril)
Il est important d'entretenir votre vie sociale assez active si vous voulez garder de belles relations avec vos amis. L'idée de déménager vous traversera l'esprit, ne serait-ce que pour changer d'air!

Taureau (21 avril - 20 mai)
Même si vous devez consacrer plus de temps que prévu sur un projet quelconque, vous serez plutôt fier de vous-même en bout de ligne. Vous aurez le sentiment du devoir accompli.

Gémeaux (21 mai - 21 juin)
Vous vous accorderez un peu de luxe en vous offrant de nouveaux vêtements pour rehausser votre estime personnelle ou encore pour occuper de nouvelles fonctions plus prestigieuses au travail.

Cancer (22 juin - 23 juillet)
Vous serez tenté de faire le ménage de fond en comble, ce qui ne serait pas une mauvaise chose. Vous réussirez à épurer votre environnement en vous débarrassant de bien des choses inutiles.

Lion (24 juillet - 23 août)
Il est possible que les déplacements soient un peu compliqués tout comme les communications en général. Vous attendrez assez longtemps un retour d'appel même si c'est urgent.

Vierge (24 AOÛT - 23 SEPTEMBRE)
Au travail, vous aurez quelques heures supplémentaires à faire. Même si ce nouvel horaire ne fait pas plaisir à vos proches, vous apprécierez le généreux boni sur votre prochaine paie.

Balance (24 septEMBRE - 23 octOBRE)
Vous aurez une légère déception alors que vous amorcez un nouveau travail ou un projet d'envergure. Un peu de patience et vous y trouverez votre compte après quelques bonnes discussions.

Scorpion (24 octobre - 22 novembre)
Après avoir fait un peu de zèle au bureau, un peu de repos s'impose! Tâchez de penser davantage à vous-même. Une escapade ou même un petit voyage régénèrera complètement votre vitalité.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)
Vous connaîtrez une soudaine popularité. Vous vous laisserez guider par vos intuitions et vous ferez preuve d'une grande créativité. Vous connaîtrez un succès avec une création de nature artistique.

Capricorne (22 décembre - 20 janvier)
Le temps est une denrée rare pour bien du monde. Même si vous gérez le vôtre avec beaucoup d'habileté, il est possible que vous ayez à attendre après quelques personnes pendant un certain temps.

Verseau (21 janvier - 18 février)
Alors que le temps plus frais s'installe, vous commencerez à rêver de vacances dans le sud. Vous devriez être en mesure de mettre les bouchées doubles au travail pour vous l'offrir.

Poissons (19 février - 20 mars)
Côté cœur, vous vous lancerez dans un projet qui soudera votre relation. Vous pourriez réussir à vivre de votre art. Il y aura quelques changements majeurs et vous vous dirigerez dans une nouvelle voie.